

l'enfance. Sinon, il aurait fallu plusieurs années pour la mener à bien.

Quand nous parlons d'enfance dans cette motion, voulons-nous parler de la première enfance, des enfants jusqu'à l'âge de 18 ans, des enfants pour lesquels on verse des allocations familiales, ou des enfants qui sont sous la garde de leurs parents? Que veut-on dire au juste par «enfance»?

En outre, avant de nous engager trop avant dans cette étude, nous devrions peut-être examiner ce qu'on entend par le terme «pauvreté», ses causes et ses effets. Le sénateur Croll a effectué il y a quelque temps une étude sur la pauvreté au Canada qui traitait de la pauvreté chez tous les groupes d'âge. Quand nous définissons ce terme, il est essentiel que le choix que nous faisons obéisse non seulement à un souci de commodité technique, mais reflète également notre attitude envers les chômeurs, les travailleurs sous-employés, les infirmes, les vieillards et autres catégories de personnes à faible revenu ou sans revenu.

● (1650)

Les définitions de «pauvreté» vont de la définition simpliste «absence de revenu» aux définitions globales où il est question d'exclusion sociale et économique et d'absence générale de pouvoir. Les divers concepts de pauvreté incluent certains ou l'ensemble des traits suivants: d'abord, la subsistance qui nécessite un revenu minimum nécessaire pour préserver la santé et la capacité de travail; deuxièmement, l'«inégalité», selon laquelle la société est formée de couches stratifiées où la pauvreté se définit dans le rapport entre les couches inférieures et les autres, et troisièmement, l'«extériorité», où l'on se préoccupe davantage des conséquences sociales de la pauvreté sur l'ensemble que des besoins des pauvres. La définition que le Conseil économique du Canada donne de la pauvreté illustre bien cette dernière dimension.

En effet, le Conseil économique du Canada voit dans la pauvreté, «l'accès insuffisant à des biens, à des services et à des situations qui sont accessibles aux autres et qui constituent, de l'avis général, des normes essentielles à une certaine qualité de vie».

Cette définition est relative en ce sens qu'elle est fonction d'un niveau de vie minimum. Ainsi, les personnes dont le niveau de vie se situe sensiblement en deçà de celui qui est commun à la plupart des gens sont dites pauvres. Le niveau de vie relatif est une mesure plus réaliste de la pauvreté que ne l'est le niveau minimum de subsistance.

La pauvreté est toujours une notion relative dans le temps et dans l'espace. Les différences entre la pauvreté au Canada et en Asie ne rendent pas la première plus tolérable. Au Canada, on juge les pauvres et les pauvres se jugent eux-mêmes par rapport à la situation qui prévaut ou prévalait en général à un moment donné. Ils ne se sentiront pas plus riches parce qu'ils pourraient sembler jouir d'une situation enviable par rapport aux niveaux de vie qui existent en Asie ou en Amérique latine. En outre, les seuils de pauvreté n'étaient pas les mêmes au Canada en 1961, 1971 et 1981, parce que le niveau de vie général n'a cessé de progresser au cours des 30 dernières années. Notre définition de la pauvreté doit constamment se modifier en fonction du niveau de vie général. Voilà pourquoi cette définition restera toujours vague.

Voici comment John Kenneth Galbraith définit la pauvreté:

[Le sénateur Bonnell.]

Les gens sont pauvres quand leur revenu, s'il est suffisant pour survivre, est sensiblement inférieur à celui de la collectivité. Ils ne peuvent pas alors posséder ce qui est jugé convenable par l'ensemble de la société et, par conséquent, ils ne peuvent pas échapper entièrement au jugement selon lequel, pour l'ensemble de la société, ils ne sont pas convenables.

Selon une définition encore plus globale fondée sur l'inégalité, la pauvreté serait «l'incapacité de contrôler ses ressources au fil des ans». Par «ressources» il faut entendre non seulement l'argent, le revenu et les biens, mais encore le pouvoir politique, le respect de soi et les occasions offertes.

On peut aussi utiliser les données sur le revenu pour définir la pauvreté dans un sens absolu ou relatif. On pourrait, par exemple, définir la pauvreté en fonction du revenu nécessaire pour assurer un niveau minimum ou existentiel de santé physique et d'aptitude au travail. On tient compte du revenu nécessaire à nourrir, vêtir et loger une famille d'une certaine taille afin d'établir le seuil de la pauvreté. Cette méthode définit la pauvreté en fonction d'un minimum vital absolu et ne tient donc pas compte de l'inégalité relative. Par exemple, la définition de la pauvreté par Statistique Canada est fondée sur l'énoncé suivant:

La principale série d'estimations est fondée sur l'hypothèse de base que toute famille ou personne consacrant plus de 70 p. 100 de son revenu total à la nourriture, aux vêtements et au logement a un faible revenu et souffre probablement de la pauvreté.

Néanmoins, la plupart des gens s'imaginent que la pauvreté—et le pauvre souffre de la pauvreté—est une insuffisance de revenu qui entraîne la misère matérielle. Tout en étant en soi insuffisante, la notion de pauvreté en tant que faible revenu est quand même nécessaire pour mesurer la pauvreté et pour élaborer des programmes visant à l'éliminer.

La pauvreté est l'un des plus graves problèmes du Canada aujourd'hui. A moins d'agir maintenant et efficacement, environ 5 millions d'enfants canadiens auront une dure lutte à faire pour survivre dans les années 1990 et au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Ces enfants souffrent déjà, alors que nous argumentons au sujet de notre système d'assistance sociale et des richesses de notre pays. Les pauvres d'aujourd'hui savent qu'ils sont pauvres, et ils sont d'innocentes victimes de systèmes d'assistance sociale qui ne pourvoient pas à leurs besoins essentiels.

On a déjà dit qu'aucune nation ne peut parvenir à la véritable grandeur si elle n'a ni le courage ni la détermination d'extraire de son sein le cancer de la pauvreté. Les gouvernements parlent de l'aide aux pauvres, mais, dans chaque cas, malgré tous les budgets et tous les programmes d'assistance sociale, ils semblent imposer davantage les pauvres, et les pauvres s'appauvrissent, les riches s'enrichissent et 5 millions d'enfants canadiens vivent sous le seuil de la pauvreté.

A mon avis, il faudrait entamer une étude approfondie sur ce sujet. Les pauvres ne peuvent plus attendre. Il faut agir dès maintenant. Le système d'aide sociale actuel ne semble pas satisfaire les besoins des pauvres et chaque fois que le gouvernement a besoin d'argent, il semble taxer les pauvres davantage, par exemple, taxer les aliments.

On a dit que les pauvres seraient toujours parmi nous. Je suis convaincu qu'avec un bon programme d'assistance sociale